



Pour toute demande d'inscription en 2^{ième} année de CPGE (PT*/PT) pour l'année scolaire 2022/2023 envoyez votre dossier avant le 8 juillet.

Une réponse vous sera donnée au plus tard le 11 juillet ou à partir du 23 août.

Documents à envoyer :

- lettre de d'accompagnement
- bulletins PTSI
- résultats obtenus au concours 2022 et bulletins de PT pour une demande de redoublement